

STAFF_ASSOCIATION@MACMAIL.CERN.CH

20 février 1995

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DU PERSONNEL, LE 9 FÉVRIER 1995

La séance a débuté à 14 heures 30

Activités du Comité exécutif: le Comité exécutif a fait rapport sur l'état d'avancement des discussions sur la révision des Statut et Règlement du personnel (S&R) au sein du Comité de concertation permanent (CCP) et de son sous-groupe. Les discussions récentes ont porté sur la section I du Chapitre I (la façon dont les S&R sont décidés et amendés) et sur le Chapitre II section 1 (Conditions d'emploi et d'association - Engagement, association, affectation)¹. Les propositions de la Direction issues de ces discussions seront à l'ordre du jour de la réunion du Forum tripartite TREF, le 21 février prochain.

Les prochaines discussions internes porteront sur le Chapitre VI, Différends et Recours, une réunion spéciale du CCP étant prévue pour le 23 février prochain.

Examen "quinquennal" des rémunérations: deux documents destinés à TREF, l'un sur l'Introduction à l'examen des rémunérations, l'autre sur le Facteurs de parité économique ont également été discutés par le CCP.

Situation des femmes au CERN: un Rapport du Groupe consultatif de réflexion sur la Situation des femmes au CERN, daté de juillet 1993, a été présenté par une des déléguées de l'Association, membre de ce Groupe de réflexion.

Ce groupe avait été créé dans le cadre de la mission du Groupe de travail interne de l'Administration sur la révision des S&R. Le Conseil du personnel, ayant pris connaissance de ce Rapport (voir plus loin), a décidé de faire siennes les recommandations qu'il contient et a chargé le Comité exécutif de chercher leur mise en oeuvre, en particulier la création d'un poste de délégué(e) à l'égalité de droit et de traitement.

Relations extérieures - YORICS: le Conseil du personnel a entendu un rapport succinct sur le Symposium de New York sur la situation légale des fonctionnaires internationaux². Un rapport écrit plus détaillé sera préparé prochainement.

Divers: le Conseil du personnel a pris connaissance des résultats de la récente session du Tribunal administratif de l'Organisation Internationale du Travail (TAOIT). Il a pris note que le groupe du Comité du Conseil, présidé par M. O. Ottosson et chargé de l'examen des garanties en matière de pensions avait préparé trois projets de documents relatifs à la création d'une Fondation de droit suisse en cas de dissolution de l'Organisation. Ces projets doivent maintenant être discutés avec les autorités helvétiques.

La séance s'est terminée à 17 heures 45.

¹ voir aussi le compte-rendu des réunions du CCP dans le Bulletin hebdomadaire

² voir le Bulletin hebdomadaire n° 8/95 du 20 février 1995

RÉSUMÉ DU RAPPORT DU GROUPE CONSULTATIF SUR LA SITUATION DES FEMMES AU CERN

Le Groupe a examiné d'abord:

- la représentation des femmes parmi le personnel de l'Organisation,
- leur répartition dans les différentes catégories du personnel, grades et postes de responsabilité,
- le recrutement des femmes dans les deux dernières années,
- l'évolution de la carrière des femmes par rapport à celle des hommes,

et a conclu à:

- une sous-représentation féminine dans les emplois titulaires qualifiés et hautement qualifiés — et dans une moindre mesure parmi les boursiers attachés rémunérés et étudiants,
- une sur-représentation féminine dans les emplois de bureau,
- une représentation qui diminue lorsque la grade et la position hiérarchique augmente.

Le Groupe a ensuite recensé diverses actions tant au plan européen (Directives communautaires, Recommandation du Conseil des Communautés européennes, Charte sociale européenne, Charte communautaire des Droits sociaux fondamentaux des Travailleurs) qu'au plan national (Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni, Suisse,) et que d'autres Organisations internationales (OMS, OIT, ONU, Communautés européennes).

Le Groupe a formulé ensuite plusieurs recommandations:

Recommandation n°1: reconnaissance du principe d'égalité [de droit et de traitement] par le CERN comme partie de sa politique du personnel, y compris l'obligation de l'Organisation de recruter, à compétence et qualification égale, des femmes afin de rétablir les déséquilibres de représentation existant.

Recommandation n°2: traduction du principe d'égalité dans les Statut et Règlement, complété par des mesures destinées à concrétiser ce principe dans la pratique.

Recommandation n°3: adoption de mesures permettant de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle — congé d'adoption, congé de naissance, congé d'allaitement, congé parental d'éducation, congé pour soigner un enfant malade, travail à temps partiel, aménagement du temps de travail (le congé de maternité est satisfaisant).

Recommandations n°4:

- nomination par le Directeur général d'un(e) délégué(e) à l'égalité de droit et de traitement,
- publication tous les deux ans d'un rapport sur la représentation des femmes et leur répartition dans les différentes catégories, grades et fonctions,
- nomination de femmes dans les différents comités, commissions et groupes de travail,
- évaluation des fonctions traditionnellement exercées par des femmes
- création de nouvelles possibilités de garde d'enfants.

Le Groupe termine son Rapport en se déclarant convaincu que le changement de politique proposé contribuera à un meilleur fonctionnement de l'Organisation et servira son image de marque.

* * *

ELECTIONS À LA COMMISSION DU FONDS D'ENTRAIDE

Comme chaque année la Commission du Fonds d'Entraide doit procéder au renouvellement d'une partie de ses membres.

Conformément à l'article 6 du Règlement du Fonds d'Entraide, 2 membres de la Commission 1994 sont démissionnaires, et doivent être remplacés.

Tout membre du Personnel est éligible. Si vous êtes prêt(e) à consacrer environ 2 heures par mois de votre temps de travail pour aider vos collègues, n'hésitez pas à vous joindre à cette Commission autonome et prête à l'écoute.

Les candidatures doivent être déposées avant le **24 mars 1995**. Les formulaires peuvent être obtenus auprès de J. Audier/PPE (7151) ou L. Braize/PPE (2094) qui pourront vous donner de plus amples renseignements, et vous adresser une copie du Règlement du Fonds d'Entraide.

Nom, Prénom

.....

Division Tél.

GROUPEMENT DES ANCIENS DU CERN

La prochaine permanence du Groupement des Anciens du CERN se tiendra le :

**MARDI 7 MARS 1995
DE 14H.00 À 17H.00**

dans les locaux de l'Association du Personnel -
Bâtiment 64 R-010

Association du Personnel
09/95-27.02.95

ELECTIONS TO THE BOARD OF THE MUTUAL AID FUND

Every year the Board of the Mutual Aid Fund has to replace a proportion of its members.

In accordance with Article 6 of the Fund's General Regulations, 2 members are retiring from the Board this year, and have to be replaced.

All members of the CERN personnel are eligible. If you are prepared to devote about two hours a month during working hours to assist your colleagues, do not hesitate to join this self-governing Board, whose principal task is to listen.

Candidates must announce their intention to stand for election by **24 March 1995**. Forms for this purpose may be obtained from J. Audier (7151) or L. Braize (2094), who will also be pleased to provide further information and send you a copy of the Fund's General Regulations.

Name, First Name

.....

Division Tel

GROUPEMENT DES FRANCAIS

SEJOUR LINGUISTIQUE DE LONGUE DUREE AUX USA

L'Association Inter-Culture-France a rencontré des responsables du Groupement des Français du CERN afin de présenter les possibilités offertes aux jeunes de 15 à 18 ans pour un séjour d'une année scolaire aux USA.

Ce séjour a pour but d'offrir aux participants les moyens de devenir parfaitement bilingues grâce à une année scolaire passée dans une "High School"; l'hébergement se faisant par l'intermédiaire d'une famille américaine.

Cette expérience, déjà vécue par des enfants de membres du personnel du CERN, a donné des résultats positifs et encourageants.

Nous vous invitons donc à une réunion d'information à laquelle assisteront des responsables d'Inter-Culture qui répondront à toutes vos questions.

Cette réunion aura lieu le:

**Jeudi 9 mars 1995, à 17h30
Bâtiment 61, Salle B
(à côté de la Salle du Conseil)**

III

Staff Association